

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2018

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Hardy, Follet, Mmes Sochet, Presles, Dias, Karger, Deluzé, Perdrizet, Devoucoux.

Absents excusés : Mme Karger, Mme Perdrizet, Mr Follet

Secrétaire de séance : Mr Follet

1) Point sur les travaux

Cantine / garderie : Monsieur le maire fait le point sur l'avancement des travaux.

La dalle doit être coulée mercredi 25 les travaux avancent de façon régulière malgré un petit retard. Un nouveau planning a été donné aux entreprises la fin des travaux est prévue fin février 2019, la mise en service du bâtiment se fera probablement au premier semestre 2019.

Les travaux de voirie du programme 2018 ont été réalisés par l'entreprise BOUHET.

2) Indemnités à Mr le percepteur

Au titre de l'année 2018 les indemnités de conseil dues à Mr Le percepteur s'élèvent à la somme de 471.83 €.

3) Aliénation du patrimoine Moulins Habitat

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Office Public de l'Habitat « Moulins Habitat » est engagé dans une démarche de regroupement avec les organismes de logement social, France Loire et OPAC Commentry. Dans ce cadre, Moulins Habitat souhaite transférer ses actifs à la société EVOLEA. Une partie de son patrimoine est située sur le territoire de notre commune, aujourd'hui il est nécessaire de se prononcer sur le projet de cession ainsi que sur le maintien ou non de la garantie accordée pour le transfert d'emprunt. Après discussion l'assemblée, à l'unanimité ; émet un avis favorable au projet de cession de Moulins Habitat et décide de maintenir sa garantie pour le transfert d'emprunts.

4) Enquête publique PPRI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le projet de plan de prévention des risques inondation (PPRI) du fleuve Loire est soumis à enquête publique. Cette dernière se déroule du 15 octobre au 17 novembre conformément à l'arrêté préfectoral n°2839/2018 du 21 septembre 2018. Après avoir visualisé les cartes les membres du conseil municipal font part de différentes anomalies.

Carte des aléas

Dans un premier temps que l'Abbaye de Sept Fons qui était classée dans le document initial en périmètre aléa faible et moyen est actuellement hors périmètre de crue ce qui pose une interrogation. (1)

De plus, il semble que dans les zones champs d'expansion des crues et dans les zones lit majeur plusieurs habitations permanentes ne sont pas classées en zone urbanisée et donc leur classement n'est pas précisé il s'agit :

Du domaine du ronzy (2) ; des lieux-dit : le cluziaud (3), le Saulzet (4) les combes(5), le moulin des prats (6), rue du port(7), une partie de la route de sept fons (8), une partie du chemin du perron (9).

Carte des enjeux :

La caserne des pompiers n'est pas située rue de la gare mais toujours grande rue. La zone d'activité des vernisses n'est pas mentionnée : elle se compose de l' ESAT, l'atelier protégé, l'entreprise Hydra, et l'entreprise Fer Bois.

5) Règlement intérieur des salles

Monsieur le Maire propose de modifier les règlements intérieurs des différentes salles ; Concernant le marché couvert désormais un état des lieux sera fait à chaque location. Pour la salle de spectacle et de la salle du prieuré, un acompte sera demandé pour chaque location, excepté pour les associations de la commune.

6) Vente de parcelle

La parcelle ZO 136 située aux alouettes sera vendue prochainement.

7) Affaire diverses

Ecoles contexte de la rentrée 2018-2019 ; diminution des effectifs, le nombre moyen d'élèves par classe est de 17.7 dans la commune. Rendez-vous avec les institutrices le 31 octobre à 11heures en mairie. Rendez-vous avec Mme l'inspectrice le 5 novembre à 16h.

Réunion avec Mr Kaufmann projet lotissement les alouettes le 29 octobre à 15h en mairie.

Réunion avec Mr Veinant cabinet MERLIN pour l'aménagement du bourg le 20 novembre à 10 heures en Mairie.

Programme Wifi Conseil Départemental, les membres du conseil décident de prendre contact avec le conseil départemental pour implanter deux bornes sur la commune.

Repas des personnes âgées de 70 ans et plus le dimanche 28 octobre.

Prochaine réunion du conseil municipal le 4 décembre 2018.